



Compte rendu de la CAP locale (Cat.B) de la DISI-SO du 23/11/2012 sur la LISTE D'APTITUDE

La CAPL a consisté à évoquer tous les dossiers "très bon" et "à revoir".

I) Déclarations liminaires

- Solidaires : dénonce le caractère subjectif, peu équitable et opaque de la LA, demande plus de temps pour préparer une CAPL comme celle de LA, notamment en raison du grand nombre de dossiers à voir, et par ailleurs souhaite que tous les dossiers puissent être vus en CAPN.

- CGT : voir déclaration (ci-contre)

- FO : dénonce la remise en cause du PQM, exige le classement d'un nombre suffisant de collègues, et estime que le nombre de promotions prononcées est insuffisant.

- Réponses du Directeur : La LA n'est pas subjective, et on peut espérer qu'à travers celle-ci certains collègues apprécient que l'on reconnaisse leurs mérites, leurs parcours.

II) approbation des PV des CAPL de LA 2011 des 2 ex-CSI (Bordeaux et Poitiers) : approuvés à l'unanimité.

III) Liste d'Aptitude :

Après un rappel des conditions statutaires, le Directeur nous communique les "*potentialités*" telles qu'elles lui ont été transmises par la DG (rappel de la CGT : il ne s'agit là que d'une "*piste de travail*", puisque les discussions concernant le PQM 2013 n'ont toujours pas été ouvertes).

Potentialités 2013 : 7, réparties entre 5 "Filière Fiscale" et 2 "Gestion Publique".

Nombre d'agents remplissant les conditions pour postuler : **140**

Nombre de postulants à la LA : 44

CAPL du 23 novembre 2012 Sélection par liste d'aptitude au grade de contrôleur

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Président,

Malgré une opération de charme sans précédent du nouveau Directeur Général, à l'occasion de ses visites de sites, la CGT ne constate aucun changement de fond avec les logiques régressives antérieures mises en œuvre dans le cadre de la RGPP.

A ce titre, les fermetures de trésoreries, dévoilées par voie de presse et maintenant sur le point d'être confirmée lors du prochain CTPR, en sont un parfait exemple.

Les inquiétudes, exprimées à de multiple reprise par la CGT lors de groupe de travail, de voir la Direction Générale programmer des fusions voire des fermetures d'ESI à une échéance plus ou moins brève, s'en trouvent pour le coup renforcées.

C'est pourquoi le 27 novembre prochain, les agents de la DGFIP exprimeront par la grève leur exaspération quant aux 2023 suppressions d'emplois prévues pour 2013, la reconduction de la baisse des frais de fonctionnement des services et la remise en cause du plan de qualification ministériel.

Cette CAPL s'ouvre dans un contexte très particulier puisque si les potentialités de promotion sont désormais connues contrairement au 12 novembre, date initiale de convocation de cette CAPL, celles-ci ne sont rien d'autre qu'une "piste de travail", suite à la remise en cause du plan de qualification ministériel et au refus de notre ministre d'entamer la moindre négociation à ce sujet pour le moment. Après l'épisode des tableaux d'avancement tronqués, le feuilleton continue donc...

Concernant les modalités de vote, il a été décidé de voter "dossier par dossier" et non uniquement sur les 3 grandes catégories ("Excellent", "Très bon" et "A revoir").

Les dossiers proposés classés "excellents" par la direction ont fait l'objet d'un vote direct :

Pour à l'unanimité (6 Adm, 3 Solidaires, 2 CGT, 1 FO) pour chacun d'entre eux.

L'ensemble des dossiers proposés classés "très bons" et "à revoir" par la direction ont fait l'objet d'un examen individuel, le président proposant soit un vote direct de maintien dans la catégorie, soit une "mise en réserve" pour examen et arbitrage en fin de CAPL.

LA CGT a lors de ces arbitrages rappelé son refus de toute comparaison entre dossier : pour nous, les dossiers sont tous excellents, et il n'est pas concevable de faire de la "méritocratie comparée" entre les dossiers mis en réserve.

Concernant **les dossiers maintenus dans leur classement**, les votes individuels sont :

Pour : Adm - **Contre** : Solidaires, CGT, FO.

Au final, 1 dossier initialement classé comme "très bon" a été remonté à "excellent" (vote : Pour à l'unanimité), et 2 dossiers remontés de "à revoir" à "très bon" (vote : Pour Adm, Solidaire, Fo - Abstention : CGT).

La CGT s'est abstenue sur ces 2 dossiers, car si elle actait la progression du classement, en revanche il n'étaient pas classés comme excellents ce qui ne nous convenait pas.

1 dossiers classé par ailleurs "à tort" par la direction à "à revoir" (classé précédemment "très bon" dans sa direction d'origine) a été reclassé à très bon (vote : Pour Adm - Contre Solidaires, CGT, FO).

L'ensemble des OS ont voté contre ce reclassement, estimant que ce dossier avait vocation à être classé comme Excellent, le classement à "très bon" n'étant lui qu'une simple reconnaissance de l'erreur initiale.

Liste des agents classés "excellents" et leur rang de classement, communiqué par le DISI à l'issue de la CAPL :

- 1 - BLAIN Pascal (ESI Toulouse - CID 31 - FF)
- 2 - LECOUTEUX Denis (ESI Bx Garonne - CID 33 - FGP)
- 3 - TERNY Nadine (ESI Poitiers - PTS - FF)
- 4 - CANCALON Patrice (ESI Bx Garonne - CID 33 - FF)
- 5 - RICROS Fabienne (ESI Toulouse - CID 65 - FGP)
- 6 - COROTTE Maryse (ESI Bx Océan - AT Part - FF)
- 7 - FUHRY Fabrice (ESI Bx Garonne - CID 24 - FGP)
- 8 - VALAT Yves (ESI Toulouse - CID 32 - FF)
- 9 - DESPUJOLS Florence (DISI Siège - FF)
- 10 - COLAS Christine (ESI Poitiers - CQU PRO - FF)

nota : si le classement des agents s'effectue de façon globale, les sélections sur la liste nationale s'effectueront encore par filière pour l'année 2013 (les potentialités pour la DISI S/O étant de 5 agents FF et 2 agents FGP).

Liste des agents classés "très bons", par ordre alphabétique :

BARRUET Danielle	ESI Bx Garonne - CID 33 - FF
CAVATORT A Dominique	DISI siège - FF
CHAMPION Florence	ESI Bx Garonne - secrétariat - FGP
COUSIN Bruno	ESI Poitiers - CID 86 - FGP
DELAUNAY Régine	DISI Antenne 86 - RESS DISI - FF
DESHOULIERES Nathalie	ESI Poitiers - ASSISTANCE - FF
DURAND Patrice	ESI Toulouse - CID 12 - FF
FARRET Florian	ESI Toulouse - CID 81 - FF
GAUVRIT Jean-Pierre	ESI Poitiers - PROD - FF
GERMANEAU Marie-Claude	ESI Poitiers - CQU PRO - FF
GRANGERE Philippe	ESI Bx Garonne - CID 33 - FF
LABOUYRIE Serge	ESI Bx Garonne - CID40 - FGP
LAULHERE Francois	ESI Bx Océan - AT PART - FF
LEMOULT Philippe	ESI Toulouse - SIL - FF
PEREIRA Ghislaine	DISI Antenne86 - RESS DISI - FF
SANCHEZ Joel	ESI Toulouse - CID31 - FF

SUITE de la Déclaration liminaire de la CGT

Le manque de reconnaissance de leur valeur professionnelle est un sentiment partagé par de nombreux agents de la DGFIP. Ajoutons-y la politique de rigueur qui grignote de tous côtés leur pouvoir d'achat, et l'on expliquera facilement qu'un nombre croissant d'entre eux postulent à la sélection par liste d'aptitude.

Leurs aspirations sont légitimes, pour autant la CGT reste opposée à ce mode de promotion. Le concours, garantie d'objectivité et d'égalité des chances, doit être la voie privilégiée. Afin d'offrir des perspectives à ceux qui pour diverses raisons ne peuvent envisager le concours, nous revendiquons la mise en place d'un véritable examen professionnel qui valorise l'expérience acquise.

La sélection par liste d'aptitude ne satisfait aucune exigence de transparence ni d'objectivité. Les candidatures proposées le sont par le Directeur, leur examen en CAPL ne se base que sur la notation, elle-même peu objective, et sur un rapport du chef de service pour les seules candidatures considérées excellentes par la Direction, en amont de la CAPL.

Pire encore, les règles de la sélection imposent à la CAPL de classer les candidatures, c'est à dire de mettre les candidats en compétition, de les opposer les uns aux autres, ce n'est pas ainsi que les élus CGT envisagent leur rôle.

Si nous participons à cette CAPL, c'est pour tenter de maintenir un minimum d'égalité de traitement entre les candidats et faire reconnaître leurs qualités. N'attendez pas de nous la participation à un classement des agents, nous vous laisserons sur ce point face à vos responsabilités.

Vos élus CGT au CTL de la DISI Sud-Ouest :

BORDONNEAU Richard ESI Bordeaux Garonne
DEUDON Vincent ESI Bordeaux Océan